

Demande de soumission à la procédure référendaire

Règlement 791 : Décrétant des travaux de réfection majeure sur le chemin Beuparlant Est et un emprunt de 569 240,\$ pour financer cette dépense, sur une période de 20 ans.

Par l'apposition de ma signature sur ce document, je demande que le règlement numéro 791 soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter auxquelles il s'applique, par scrutin référendaire. **Je joins à la présente une copie d'une carte d'identité** : permis de conduire, assurance-maladie, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

| | | | |
|---------|--|---------|--|
| Nom | | Qualité | |
| Adresse | | | |

Signature

Nom : Nom et prénom de la personne habile à voter

Qualité : domicilié, propriétaire unique, occupant place d'affaires, personne désignée par procuration

Adresse : adresse civique du secteur ou numéro de lot (voir Annexe 2)

Le présent document doit, pour être recevable, être acheminé à la Municipalité de Saint-Damien au plus tard à 16 h 30, le 17 mai 2021, à l'adresse postale suivante :

Municipalité de Saint-Damien
6850, chemin Montauban
Saint-Damien, (Québec) J0K 2E0

ou à l'adresse courriel suivante :

direction@st-damien.com